



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

# SUBVENTION

## pour l'installation de capteurs solaires thermiques ou installation solaire photovoltaïque

### Par la présente, je soussigné(e)

Nom et prénom :

Adresse :

Localité:

Tél :

### demande de bien vouloir m'accorder un subside pour

l'installation de capteurs solaires thermiques

l'installation solaire photovoltaïque

Lieu :

N° de l'autorisation de bâtir (si requis):

Remplacement d'une ancienne installation :

Oui

Non

### à verser sur le compte bancaire

Banque :

IBAN LU

### Déclaration de conformité de la part du demandeur

Le (la) soussigné (e) \_\_\_\_\_  
déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.

Date:

Signature :

La demande dûment remplie est à introduire au plus tard 3 mois après réception d'un document de la part de l'État auprès du Service technique de la Commune de Kehlen. Les pièces à l'appui à produire sont les suivantes :

- un document de la part de l'État attestant le montant de la subvention obtenue, par la personne qui expose les dépenses ;
- la facture dûment acquittée avec l'indication détaillée du type de l'installation ou des différents travaux exécutés.

**La subvention ne peut être accordée qu'une seule fois à un même bénéficiaire pour un même immeuble.**